



*Projet : « renforcement de l'offre en bois légal des forêts communautaire sur le Marché
Intérieur de Bois »*

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE
RECENSEMENT DES COMMANDES PUBLIQUES EN BOIS LEGAL**

Contenu

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2. OBJECTIF DE LA PRESTATION	3
3. LIVRABLES ATTENDUS	4
4. PROFIL DU CONSULTANT	4
5. DUREE DE LA PRESTATION	4
6. SOUMISSION DES OFFRES	4

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 20 janvier 1994 à travers la loi n°94/01, et par suite du décret n°95-531 du 23 août 1995, le Cameroun s'engageait à allier conservation des ressources forestières et développement local. Un engagement qui instaurait les forêts communautaires (FC), définies comme une portion d'une superficie maximale de 5,000 hectares du domaine forestier non permanent cédée par l'Etat à une communauté qui en fait la demande, et qui la gère sur la base d'une convention de gestion signée avec lui. Avec un volume de bois autorisé d'environ 120 000 m³ par an, les FC sont les principales sources de production du bois légal sur qui devraient se reposer les stratégies d'approvisionnement du Marché Intérieur du Bois. En effet, la vente totale sur un an de sciages dans les marchés domestiques de Yaoundé et Douala avoisinent les 830 000 m³, (Lescuyer et Al, 2016)¹. Mais, ce marché intérieur est très largement dominé par les sciages d'origine informelle (illégal). Les produits présumés d'origine légale proviendraient des scieries industrielles et ne représenteraient en moyenne que 12 à 18 % du volume des ventes de sciages dans ces marchés (Lescuyer et Al, 2016). La légalisation du MIB se heurte aux contraintes de sensibilisation, de volume, et de prix du bois légal, rendant l'accès au bois légal difficile pour les consommateurs et artisans sensibles.

Le SAILD accompagne les forêts communautaires au respect de la légalité et la traçabilité depuis quatre années. A cet effet il a obtenu une subvention du Projet Forêt-Environnement (ProFE) de la GIZ pour mettre en œuvre le projet « renforcement de l'offre en bois légal des forêts communautaires sur le marché intérieur du bois ». Ce projet vise à assurer la production et la mise sur le Marché Intérieur du bois (MIB) le bois légal de trois FC. C'est donc pour identifier les besoins en bois légal sur le MIB que le SAILD recherche un consultant pour identifier les commandes publiques en bois légal dans certaines communes des régions de l'Est et du Centre.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

Cette prestation a pour but d'identifier et recenser les commandes publiques en bois légal dans les communes de ville de Yaoundé, et Bertoua et les communes de Dimako, Doumé et Abong Mbang pour l'année 2020 et 2021. Spécifiquement il vise à :

- Identifier les marchés publics de fournitures en bois et produit dérivés lancés et passés dans les différentes communes ;
- Identifier les adjudicataires de ces différents marchés publics ;

- Echanger avec les adjudicataires de ces marchés en vue de leurs approvisionnements auprès des FC légales.
- Apprécier de l'application de l'arrêté conjoint MINMAP, MINFOF, MINCOMMERCE exigeant la clause bois légal dans les marchés publics

3. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables suivant sont attendus au terme de la prestation :

- Rapport de recensement des commandes publiques en bois et produits dérivés comprenant les numéros d'appels d'offre, les produits, les volumes et l'appréciation de l'application de la clause sur le bois légal ;
- Répertoire des adjudicataires des marchés publics et synthèse des échanges avec les adjudicataires

4. PROFIL DU CONSULTANT

La prestation est ouverte à toute personne physique ou morale répondant au profil ci-après :

- Bac +3 minimum, en économie, foresterie, développement durable ou autres filières connexes ;
- Expérience de travail avec les administrations, les ONG et le secteur privé.
- Justifier d'une expérience de 3 ans dans les missions similaires ;

5. DUREE DE LA PRESTATION

Le consultant devra mener la consultation pendant 15 jours effectifs de travail sur une période allant de septembre à octobre 2021.

6. SOUMISSION DES OFFRES

Les candidatures sont attendues au plus tard le **12 Septembre 2021** et comprennent :

- Une offre technique composé du CV du/des consultant(s), la méthodologie de travail, le chronogramme des activités et toute autre information jugée utile.
- Une offre financière.

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse suivante : feujjodesouza@yahoo.fr avec copie à clarissefombana@gmail.com .